

No. 104.

2de. Session, 3e. Parlement, 12 Victoria, 1849.

BILL.

Acte pour prescrire que certaines annonces officielles et légales seront insérées dans la *Gazette du Canada* seulement.

Reçu et lu, la 1ère fois, mardi, le 20 Février,
1849.

Seconde lecture, mardi, le 27 Février, 1849.

M. MERRITT.